



*Saint-Denis, le 20 mars 2017*

Monsieur François HOLLANDE  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

Copies :

- **Myriam EL KHOMRI** (*Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social*)
- **Alain VIDALIES** (*Secrétaire d'État, chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche*)
- **Frédéric SAINT-GEOURS** (*Président conseil de surveillance SNCF*)
- **Guillaume PEPY** (*Président du directoire SNCF*)

Monsieur le Président de la République,

Depuis plusieurs années, la Fédération SUD-Rail, 3<sup>ème</sup> Organisation Syndicale dans l'entreprise SNCF et représentative dans la branche ferroviaire, alerte sur la souffrance au travail des salarié-e-s de l'entreprise et d'un système ferroviaire en constante restructuration.

Depuis la mise en œuvre de la loi du 4 août 2014 portant réforme du système ferroviaire et après le conflit social du mois de juin 2016, nous faisons le constat que les dérives managériales et la répression antisyndicale à l'œuvre dans l'entreprise publique se portent à un niveau jamais atteint. Ces dérives, excès de pouvoir ou autre autoritarisme, poussent aujourd'hui les femmes et les hommes qui font le transport ferroviaire public, qu'ils soient cheminot-e-s ou délégué-e-s syndical-e-s, à souffrir, à être discriminé-e-s, harcelé-e-s... et à mourir du travail !

Malgré plusieurs alarmes sociales et des éléments factuels incontestables, la Direction se refuse toujours à remettre en cause sa politique managériale. Bien au contraire, elle l'accroît dans un contexte où la politique de recherche de la productivité à tout prix ramène, pour les responsables en place, à considérer les salarié-e-s à une simple variable d'ajustement budgétaire.

Au mois de novembre 2016, la Fédération SUD-Rail a interpellé le Secrétaire d'Etat aux Transports, le Président du Conseil de Surveillance SNCF et le Président « *historique* » de SNCF sur la situation sociale critique dans l'entreprise et sur le manque d'action concrète et de transparence de l'entreprise sur ces questions de souffrances, de suicides et de répressions antisyndicales. A ce jour, nos interpellations écrites sont restées sans réponses, rien n'a été mis en œuvre ... et plusieurs salarié-e-s, souvent adhérent-e-s ou militant-e-s syndicaux, ont mis fin à leurs jours. Un de ces drames les plus récents concernait Edouard, un cheminot, reconnu travailleur handicapé, qui, après avoir subi plusieurs années de harcèlement et de discrimination, a préféré mettre fin à ses jours plutôt que de continuer à subir un harcèlement dévastateur.

Pour une simple chemise arrachée, des militant-e-s syndicaux se font licencier, condamner à de la prison avec sursis, ont été qualifié-e-s par certains élus de la représentation nationale et certaines branches du patronat, de voyous, de terroristes. Alors que dire des responsables d'entreprises publiques dans lesquelles des salarié-e-s meurent sous la violence d'un management et de méthodes d'un autre temps ?

Édouard, militant pour une société meilleure, est une nouvelle victime de l'action de femmes et d'hommes au service d'une politique d'entreprise et de dirigeant-e-s qui refusent de se remettre en cause.

Aujourd'hui, dans l'entreprise publique SNCF, le nombre de conseils de discipline, comme celui des arrêts maladies, explose. Dans les procédures disciplinaires internes ouvertes contre les salarié-e-s, bien souvent les responsables hiérarchiques sont témoins, enquêteurs, juges, jurés et bourreaux, et le niveau des sanctions n'a jamais été aussi élevé dans des caricatures de tribunaux patronaux.

Aujourd'hui, pour un simple regard, une simple contestation, ou pour demander que les droits des salarié-e-s soient respecté-e-s, les représentant-e-s des salarié-e-s peuvent être licencié-e-s sous des motifs fallacieux.

Et alors que l'entreprise se trouve bien souvent condamnée par la justice, avec des sanctions disciplinaires et/ou des licenciements contre les salarié-e-s annulés, les dirigeants du Comité Exécutif de SNCF préfèrent donner des consignes pour aller jusqu'à l'épuisement des recours réglementaires et juridiques avec pour seul objectif d'éviter la réintégration de salarié-e-s qu'elle a injustement, mais de manière délibérée, mis à la porte de l'entreprise publique !

Le 15 mars, près de 2000 soutiens se sont réunis gare Saint Lazare pour rendre hommage à notre camarade militant syndical qui s'est donné la mort et pour exiger justice face à cette direction d'entreprise qui brise des vies au nom du productivisme et de sa politique antisyndicale.

Aujourd'hui, la direction se refuse à enclencher une enquête administrative interne, ne collabore pas avec les représentants des salarié-e-s au Comité d'Hygiène et Sécurité au Travail, se refuse à reconnaître l'accident du travail de notre collègue, refuse d'ouvrir une cellule psychologique à destination des collègues de travail d'Édouard et laisse les responsables de la mort de notre camarade continuer leur œuvre comme si de rien n'était. C'est insupportable !

La Fédération SUD-Rail, l'union syndicale Solidaires, l'ensemble des structures syndicales et les représentants du mouvement social qui étaient présents lors de cette journée d'hommage, se refusent à rester silencieux et iront jusqu'au bout pour que la responsabilité de l'entreprise SNCF et de son management soit reconnue. Aujourd'hui, être militant-e syndical-e dans certaines entreprises publiques semble être devenu en soi un crime.

Dans une république où le combat contre tous les extrémismes est plus que jamais d'actualité, nous demandons de prendre la mesure de la situation vécue par les salarié-e-s et syndicalistes de l'entreprise publique SNCF, et, alors que l'Etat est aujourd'hui le seul propriétaire de cette entreprise, de donner les directives nécessaires pour faire cesser cette politique de violence sociale.

Il est urgent de prendre les mesures pour rendre public, enquêter et faire stopper les organisations du travail pathogènes qui font souffrir les salarié-e-s et les poussent aux dernières extrémités. Comme lors des drames similaires qui ont touché le groupe Orange, il est temps d'arrêter le massacre, de remplacer les dirigeants responsables de cette situation et de procéder à l'analyse des facteurs d'origine professionnels pour conduire à proposer des mesures pour réduire voire supprimer les facteurs de risques.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos salutations syndicales et l'expression de notre profond respect.

**Pour la Fédération SUD-Rail**

Erik Meyer. *Secrétaire Fédéral*

Emmanuel Grondein. *Secrétaire Fédéral*